



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 NOVEMBRE 2011 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, RUE LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport mensuel des départements.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011.
- 5. CONSEIL**
 - 5.1 Rapport du Maire sur la situation financière de la municipalité.
 - 5.2 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
 - 5.3 Autorisation à signer une entente avec le Ministre du développement durable, de l'environnement et des parcs pour le programme de « climat municipalités » - volet 1.
 - 5.4 Approbation – Programmation des activités 2011-2012 et Programmation budgétaire 2011-2012 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
- 6. GREFFE**
 - 6.1 Protocole d'entente avec le service de Police de la Ville de Montréal.
 - 6.2 Adoption du règlement numéro 791 modifiant le règlement de zonage numéro 727 de la Ville de Hampstead, le règlement de lotissement numéro 728 règlementant les opérations cadastrale à la Ville de Hampstead, le règlement numéro 730 concernant les permis et certificats et le règlement numéro 759 concernant la démolition de bâtiments.
 - 6.3 Adoption du règlement no.775-1 intitulé règlement modifiant le règlement no.775 concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).
 - 6.4 Avis de motion – Règlement n° 792 décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2012.
- 7. URBANISME**
 - 7.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 17 octobre 2011.
 - 7.2 Demande autorisant des modifications de façade à un bâtiment unifamilial détaché au 18, Place Holtham, Lot No.: 2 090 017, Zone RB-4. (Règlement PIIA numéro 775)
 - 7.3 Demande autorisant un ajout de plain-pied dans la cour arrière d'un bâtiment unifamilial détaché au 2, Chemin Holly, lot no. 2 089 355, Zone RA-2. (Règlement PIIA numéro 775)
 - 7.4 Demande d'approbation d'une dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 727, article 6.2, alinéa 1, afin de permettre la marge secondaire avant à 4,72 m (15,5 pieds) au lieu de la marge prescrite de 6,1 m (20,0 pieds) afin d'autoriser un ajout de plain-pied dans la cour arrière d'un bâtiment unifamilial détaché au 2, Chemin Holly, lot no.: 2 089 355, Zone RA-2 (Règlement concernant les dérogations mineures # G-18-0005)
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

8. FINANCE

- 8.1 Approbation de la liste des déboursés du mois d'octobre 2011.
- 8.2 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses pour le second semestre de 2011.
- 8.3 Autorisation de payer la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de hockey mineur et des heures de glace.

9. ACHATS

- 9.1 Contrat pour la fourniture du sel de déglçage – Hiver 2011/2012.

10. RESSOURCES HUMAINES

- 10.1 Embauche de Monsieur Michel Pilon, à titre de « Commandant – Sécurité Publique ».
- 10.2 Suspension de l'employé no. 1025.
- 10.3 Congédiement administratif de Monsieur Umberto Ginocchio.

11. SERVICES COMMUNAUTAIRES

Nil

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nil

13. AUTRES SUJETS

- 13.1 Affaires nouvelles.
- 13.2 Deuxième période de questions du public.
- 13.3 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 novembre 2011

(s) Nathalie Lauzière

Me Nathalie Lauzière, Greffière